

RAID APPN des Lycées Professionnels et des FILLES de Lycées

Lac de Clarens - Casteljaloux (47)



07 2015
Octobre



SUIVI DES ACTIVITES

Organisation: Claude DERIAU-REINE Directeur Régional 06.83.44.56.65

Organisation locale : Fabrice LHOUMEAU Directeur Départemental Lot et Garonne 06.87.41.22.81

Organisation sportive: Christian DURRIEU Directeur Régional Adjoint 06.81.93.34.98

Organisation technique: Luc ARSONNEAUD Directeur Départemental Gironde 06.83.90.37.16

AVANT PROPOS / GENERALITES

Chaque élève du Raid doit être en possession de son attestation de savoir nager (Attestation en Annexe)

Cette journée "développement" est réservée :

- aux garçons et filles de Lycées Professionnels
- aux filles de Lycées.

Elle s'inscrit dans la volonté de l'UNSS de favoriser le développement du sport scolaire dans les établissements professionnels et auprès d'un public féminin de Lycée.

Cette 8^{ème} édition propose, comme l'année passée, un Raid d'activités enchaînées conforme à l'esprit « Raid ». Le niveau de difficulté des activités proposées doit permettre à tout lycéen(ne) de pouvoir participer en conjuguant plaisir et performance.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

COMPOSITION D'EQUIPE

Catégorie unique « équipe d'établissement »

- En Lycée Professionnel comme les années précédente: 2 équipes au maximum par établissement. L'équipe est composée de 3 "raideurs". La mixité est possible ... et souhaitable.
- En Lycée : 2 équipes au maximum par établissement. L'équipe est composée de 3 "raideuses".
-

JEUNES OFFICIELS

L'équipe de Jeunes Organisateur du Collège de Casteljaloux ayant déjà officié en juin dernier lors de la journée « Bouge » interviendra à nouveau et accompagnera les JO des équipes participantes.

Le Jeune Officiel et/ou Organisateur n'est pas obligatoire sur cette journée promotionnelle. Cependant, si un élève veut assumer cette fonction sans être compétiteur, il est le bienvenu en tant que 4^{ème} coéquipier pour veiller au bon déroulement technique des épreuves.

QUOTAS :

Deux équipes par établissement avec éventuellement la validation d'une troisième à voir avec votre Directeur Départemental UNSS.

RESPONSABLE D'EQUIPE / JURY :

Les **accompagnateurs** d'équipe: « L'animation de l'association est assurée par les enseignants d'éducation physique et sportive de l'établissement. Un personnel qualifié peut assister l'équipe pédagogique à la demande et sous responsabilité de cette dernière. Il devra alors recevoir l'agrément du comité directeur ».

En conséquence toute **personne encadrant** une équipe lors de compétitions relevant de l'UNSS devra être en mesure de fournir un document attestant de cet agrément, sous peine de se voir exclure de la compétition, ou interdire l'encadrement sportif de l'équipe.

Le **jury adulte**: Les enseignants locaux auront préparé avec beaucoup de soin cette manifestation. Le succès dépend de la mobilisation et de la coopération. Ils seront secondés par les enseignants accompagnateurs sous peine de non classement de leur(s) équipe(s). Le jury devrait être suffisamment dense pour que chacun puisse tourner. Les Directeurs Départementaux présents répartiront les collègues de leur département dans chaque atelier.

**1 enseignant
= 1 chrono
+ 1 stylo**

ENGAGEMENTS EN LIGNE / DECLARATION DES EQUIPES :

ENGAGEMENT NOMBRE D'EQUIPES Dès réception de la Lettre Circulaire	Faxer ou Mailer : «Engagement / Transport» (Annexe) à : Direction Régionale ET votre SDUNSS	Auprès de votre Service Départemental
DECLARATION NOMINATIVE avant le vendredi 02/10 23h45	Sur OPUSS onglet « compétition » : www.unss.org	

INFORMATIONS SPORTIVES ET REGLEMENTAIRES

ORGANISATION de la COMPETITION

Les 5 épreuves sont enchaînées dans un ordre imposé. Les épreuves sont chronométrées et se déroulent en équipe. Le but est de les réaliser le plus rapidement possible néanmoins toutes les erreurs ou les fautes réalisées dans les différentes épreuves sont pénalisantes.



Une « **Fiche de course** » est distribuée à chaque équipe au moment du départ.

Le déplacement d'une épreuve à l'autre se fait au moyen d'une carte imprimée sur cette fiche de course. **Chaque équipe doit impérativement apporter 1 boussole.**

La fiche de course est obligatoirement en possession de l'équipe tout au long du raid puisqu'elle permet également de noter **les temps d'attente, les bonus-temps, les pénalités** répertoriées sur chaque atelier.

La Fiche de course sera récupérée lors du passage de l'arche d'arrivée.

5 épreuves enchaînées à effectuer dans l'ordre suivant :

1	Trail 1.2kms
2	Course d'Orientation
3	Canoë
4	Tir Fléchettes
5	Jungle Cross
6	VTT Trial

Règlement et pénalités :

- Equipe non complète sur 1 spéciale : équipe hors classement mais peut continuer le raid
- Non-respect des consignes d'un commissaire de course : 1 h de pénalité
- Balises manquantes sur les CO : 10 min de pénalités
- Tir fléchette : 30 secondes de bonus par point marqué sur la cible
- **Règlement des spéciales :**
 - o **VTT technique : les 3 membres un circuit en boucle sous forme de relais.**
 - o **Course d'orientation : 1 carte pour l'équipe et 1 carton de contrôle**
 - o **Trail : une section de Trail fléchée et l'équipe reste ensemble sur cette section.**
 - o **Jungle cross : l'équipe réalise ensemble la section jungle cross**
 - o **Tir fléchette : chaque raideur tire une volée de 3 fléchettes sur une cible verticale.**
 - o **Canoë : 2 membres de l'équipe disposent d'un canoë 2 places avec pagaies pour réaliser le parcours.**

CLASSEMENT / TITRES DECERNES / QUALIFICATION :

Le classement se fera en fonction du temps de l'équipe en tenant compte de la répartition « garçons filles » des équipes et des « pénalités » récoltées.

Les titres décernés sont "Champion du Raid Académique des Lycées Professionnels" (mixte et non mixte) et "Champion du Raid Académique Féminin des Lycées ".

INFORMATIONS PRATIQUES

TRANSPORTS :

Les transports sont sous la responsabilité des Services Départementaux. Dès connaissance de votre participation, rapprochez-vous de ces derniers pour 1 – confirmer votre participation, 2 – informer de vos effectifs à transporter. La fiche transport en annexe est à transmettre à votre service départemental.

HORAIRES ET SITES DES COMPETITIONS

Site de compétition	Lac de Clarens – Route de Mont de Marsan – Casteljaloux (47)
Planning de la journée	- Rendez-vous 10h00 vérification des équipes / remise des dossards - 11h00 Début des épreuves - 16h00 protocole et goûter (apporté par chaque AS et mis en commun)

DES L'ARRIVEE SUR LES SITES : remettre les documents nécessaires au secrétariat (feuille de composition d'équipe(s), modifications,...)

RESTAURATION / CONVIVIALITE :

Le déjeuner du mercredi midi est à la charge des AS.

MATERIEL :

Chaque "raideur" devra apporter sa tenue de sport, serviette, linge de rechange, chaussures de sport susceptibles d'aller dans l'eau douce. Prévoir des Epingles à nourrice (4 par équipier)

CONSIGNES DE SECURITE

Les enseignants et accompagnateurs se doivent de faire respecter la discipline et l'ensemble des consignes de sécurité suivantes :

- **baignade interdite : plage non surveillée. La responsabilité du service régional ne peut être engagée.**
- faire respecter les consignes de sécurité à chaque discipline
- chaque A.S doit prévoir sa trousse de 1^{er} secours

MERCI DE TOUT METTRE EN ŒUVRE POUR :

- respecter les horaires
- respecter les installations
- apporter toute votre aide pour la réussite de cette journée.

**r e c h a n g e ,
c o m b i n a i s o n s
s h o r t y e t l y c r a s
c o n s e i l l é s**

**Prévoir des épingles
à nourrice
pour les dossards (4)**



RAID APPN
LYCEES PROFESSIONNELS (Garçons/Filles) et LYCEES Filles
Mercredi 7 Octobre 2015 - Casteljaloux (47)

Attestation de savoir nager scolaire niveau 1



Nous professeurs d'EPS certifiés :

Nom de l'établissement :

certifions que :

L'élève en classe de

A réussi son test de savoir nager niveau 1 scolaire à la piscine de

Selon le Bulletin Officiel (BO) ci-après

BO spécial n° 6 du 28 août 2008

Programmes de l'enseignement
 D'éducation physique et sportive (extraits)

LE SAVOIR NAGER

Inscrite dans le socle commun, l'acquisition du savoir nager est une priorité nationale.
 Le savoir nager correspond à une maîtrise du milieu aquatique et ne doit pas être confondu avec les activités de la natation sportive.

Deux degrés d'acquisition sont identifiés

Le premier degré doit être vérifié ou acquis au collège si possible dès la classe de sixième et au plus tard en fin de 3ème.
 Il reconnaît la compétence à nager en sécurité, dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, parc aquatique, plan d'eau calme à pente douce).

La maîtrise de ce premier degré, constitue un pré requis pour accéder au terme d'un cycle d'apprentissage, au niveau 1 des compétences attendues en natation de vitesse et en natation longue, ainsi que dans toute activité aquatique ou nautique susceptible d'être programmée dans le cadre des enseignements obligatoires ou d'activités optionnelles en EPS.

Premier degré du savoir nager

Parcours de capacités, composé de 5 tâches à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin:

- sauter en grande profondeur,
- revenir à la surface et s'immerger pour passer sous un obstacle flottant,
- nager 20 mètres : 10 mètres sur le ventre et 10 mètres sur le dos,
- réaliser un surplace de 10 secondes,
- s'immerger à nouveau pour passer sous un obstacle flottant.

Connaissances et attitudes essentielles à vérifier :

- connaître les règles d'hygiène corporelle
- connaître les contre-indications
- prendre connaissance du règlement intérieur de l'installation nautique
- connaître et respecter le rôle des adultes encadrant



RAID APPN

LYCEES PROFESSIONNELS (Garçons/Filles) et LYCEES Filles

Mercredi 7 Octobre 2015 - Casteljaloux (47)

A faxer à la Direction Régionale UNSS 05.40.54.71.75
et à votre Service départemental
dès connaissance de votre participation

ENGAGEMENT

Etablissement :

VILLE :

Numaca :

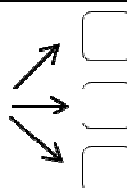
Correspondant :

Tel correspondant :

Mail :

Maximum 2 équipes
Précisez le nombre et la composition des équipes

équipe(s)



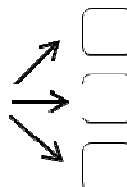
équipe filles

équipe garçons

équipe mixte

si cela est possible une 3ème équipe

équipe(s)



équipe filles

équipe garçons

équipe mixte

TRANSPORT

Si le déplacement est organisé par le Service départemental,

Mon A.S souhaite être transportée

Mon A.S sera autonome en accord avec le Service départemental

Effectif total à transporter:

accompagnateur(s)

+

élèves

Soit

personnes

Signature de l'enseignant responsable